

de pont de Québec

finissant le 9 oct. 1935
de la Station Expérimentale
de la Pocatière, Qué.

Race	Total Œufs	Total Points
L.B.C.S.	1984	2245.4
Stmagny P.R.B.	2090	2299.0
xville	2138	2129.3
akasing.	1825	1940.9
me.	2004	2100.4
me.	2001	2168.5
me.	1825	1852.6
me.	2018	2087.8
me.	2099	2197.0
me.	2077	2277.6
me.	1575	1681.2
	21638	23079.7

de pont de Québec

finissant le 9 oct. 1935
de la Station Expérimentale
de LENNOXVILLE

Race	Total Œufs	Total Points
L.B.C.	1770	2014.1
me.	1858	190.27
me.	1679	1858.3
me.	1271	1309.2
me.	1725	1794.7
me.	2044	22136.4
me.	1594	1760.5
me.	1260	1210.1
me.	1834	1840.0
me.	1698	1893.4
me.	1808	2019.6
me.	1573	1579.2
me.	1845	1996.8
me.	1458	1458.7
me.	996	1098.6
me.	1857	198.2
me.	1479	1571.1
me.	1720	1748.0
me.	1294	1320.9
me.	1564	1743.2
	32125	34078.2

approbations

missionnaire universel nous revient pour dans sa toilette neuve. Il a fait connaître le nom de ses amis. Large qui donne grand courage et sa route.

ix très encourageantes, elle de son Eminence le Mgr Biondi, Préfet de l'ancien délégué apostolique de l'Université. "J'admire, écrit le travail que vous a accompli le prêtre plein de chiffres, patience qu'il vous a fallu sur les inexactitudes et votre sagesse de côté les mis-pas trouvé leur place, afin de donner à l'œuvre catholique".

gnage non moins autorisé du Révérendissime Mgr Mgr, Secrétaire général de la Propagation de la Foi. Je me félicite sincèrement de la beauté de votre œuvre que le Calendrier universel soit de plus en plus apprécié au Canada et entier".

canadien, son Eminence découvre le tout premier, part de l'encouragement. Et pour ne citer que Monseigneur Hallé, le que d'Ontario-Nord. "Voilà un admirablement fait l'esprit missionnaire comme de source, avec eu, les prières, les vocations".

er est en vente à "MES 5 est, rue Rachel, Région de Québec, Postal, 611, Québec. Unité; \$2.50 la douzaine spéciaux à la quantité.

de batteries; il y a aussi le la batterie dont il faut

ne faut perdre de vue, considérations qui précèdent à la production concurrents. Quant à l'effet des pontes sur l'aptitude à la ponte et sur la valeur des poules pour la reproduction savons rien, et on fera prudemment dans l'adaptation à l'élevage, tant pas ces renseignements.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 17 OCTOBRE 1935

Frs Fleury, Gérant—Numéro 42

PROPOS

Notre industrie laitière

Le congrès d'Industrie laitière qui se tiendra à Rivière-du-Loup, les 23 et 24 octobre, fournira l'occasion à la classe agricole laborieuse et progressive de la région du Bas St-Laurent d'entendre traiter de questions de haute actualité agricole. Outre l'hon. M. Godbout qui doit adresser la parole à la grande séance publique de cette convention, un groupe de conférenciers comprenant les plus hautes autorités en technique agricole figurent au programme.

Pour les intéressés qui fréquentent annuellement ces assises agricoles importantes, le programme préparé chaque année peut paraître quelque peu monotone, mais il faut tenir compte que les sujets traités outre qu'ils sont d'une haute importance, le sont dans un milieu toujours nouveau chaque année. Or, pour la population où se tient cette convention, cet événement agricole offre un intérêt nouveau et les cultivateurs producteurs de lait qui souhaitent travailler effectivement à l'amélioration des conditions de notre industrie principale, ne peuvent que bénéficier des conférences et des discussions qu'elles provoquent généralement.

La Société d'Industrie laitière de la province de Québec en est à sa cinquante-quatrième convention annuelle. C'est un organisme utile à la classe agricole parce que cette société compte dans ses rangs les artisans qui ont rendu des services immenses à nos cultivateurs en travaillant sans relâche à améliorer la qualité de nos produits laitiers fabriqués: les fabricants et les inspecteurs de beurrieres et de fromageries de la province de Québec.

Nous n'avons pas l'occasion fréquemment de signaler au public agricole la somme de travail qui revient à ces humbles serviteurs du public, aussi est-ce avec infiniment de plaisir que nous saisissons l'occasion de ce congrès pour rappeler à nos amis lecteurs que, quoique travaillant dans l'ombre, ces serviteurs du public ont droit à une part de notre considération et particulièrement de notre appui dans la besogne délicate de surveillance qu'ils accomplissent dans l'intérêt de la société.

L'orge canadienne à bétail

On sait que l'orge produite au Canada est l'un des meilleurs aliments pour beaucoup d'espèces de bétail et l'on s'intéresse plus que jamais aujourd'hui à l'emploi de cette céréale. Il ne serait donc pas hors de propos de donner ici une définition des termes employés pour la description de catégories d'orge mentionnées dans la Loi des grains du Canada, 1930. Par orge humide on entend de l'orge qui contient plus de 17 pour cent d'eau et qui, aux termes des règlements, ne peut être classée dans une catégorie supérieure au "No 3 orge de l'Ouest du Canada", qu'elle soit séchée artificiellement ou non. Cette orge No 3 est la première catégorie des orges à bétail. Les catégories supérieures d'orge à six rangs et deux rangs sont employées par l'industrie du malt. Dans les catégories d'orge à bétail, à l'exception de la catégorie No 6, il est essentiel que l'orge soit "saine", c'est-à-dire qu'elle ne soit pas chauffée, ni moisie. Ce chauffage et ces moisissures, de même que la plupart des autres causes de mauvais état, se reconnaissent par un examen. Les grains de l'orge chauffée, que ce chauffage soit causé par l'humidité ou par le feu, ont une décoloration brunâtre. Le chauffage se reconnaît également par l'odeur de moisi lorsque cette moisissure est causée par l'humidité, ou par la fumée ou le goût de cuit, qui vient de la chaleur. Dans l'orge moisie l'odeur de moisi est très prononcée et elle peut être reconnue par une poussière excessive, qui montre que l'orge n'est conservée que dans un état d'humidité excessive. Le grain artificiellement séché est de

Un appel spécial à nos abonnés

n nous prie de rappeler que quelques lecteurs ont laissé passer la date d'expiration de leur abonnement sans tenir compte du fait que la souscription annuelle à notre journal est payable d'avance.

Les personnes qui sont dans ce cas, peuvent se mettre en règle avec l'administration en nous adressant un bon de poste de 50 sous dès maintenant. On n'a qu'à utiliser le coupon d'abonnement m's à votre disposition en dernière page

Prière de noter qu'à ce prix exceptionnellement bas pour une revue hebdomadaire, le service ne peut en être maintenu qu'aux cultivateurs qui renouvellent leur abonnement dans les trente jours qui suivent la date d'échéance indiquée sur la bande adresse du journal.

Nous sommes fondés de croire que nos abonnés en retard trouveront notre demande juste et raisonnable et voudront bien nous continuer leur bienveillant encouragement.

L'ADMINISTRATION.

(Suite de la 3e colonne)

L'Alberta pour une fois figure avec une légère augmentation sur l'an dernier, soit 72,566 sujets à comparer à 67,169 en juillet 1934. 82% de cette production est classée sélect, bacon et boucherie. Saskatchewan figure avec 3,000 têtes de moins que l'année précédente, le pourcentage de classification dans les meilleures catégories se maintenant à 63%. Manitoba est à la baisse également avec 13,474 sujets et un pourcentage de classification de 65% comme sélect, bacon et porcs de boucherie.

Pour le mois d'août nous figurons encore avec un surplus notable: 16,983 sujets contre 10,241 l'an dernier. Sur ce nombre nous comptons 4,944 porcs légers à engrais ou 30% du total; 2126 sélects ou 14%; 4945 bacon ou 30% et 3835 boucherie ou 23% des expéditions.

Ontario figure en août avec une augmentation de 164 têtes à 63,941 sujets dont 20,646 ou 32% sélect; 31,125 ou 49% bacon, 6061 ou 9% boucherie.

Saskatchewan et Manitoba figurent encore à la baisse avec pourcentage de classification également inférieur. L'Alberta avec une avance de 3,000 sujets sur août 1934 obtient cependant un pourcentage de classification inférieur de 10% environ à celui du mois de juillet.

La propagande que poursuit le ministère de l'Agriculture de Québec conjointement avec les propagandistes du Gouvernement fédéral, l'application de politiques propres à stimuler le bon élevage, le relèvement de notre industrie porcine à un niveau qui corresponde quelque peu à l'ampleur que prend l'industrie laitière, accuse déjà des résultats qui nous permettent d'espérer en des jours où fleurira de nouveau l'élevage du porc dans la province de Québec et cette fois d'une manière stable; c'est le seul moyen de rendre l'industrie porcine profitable sur une ferme.

F. F.

l'orge qui contient une proportion trop élevée d'humidité et que l'on fait sécher artificiellement. Ce séchage se fait généralement aux éleveurs terminus; ce n'est pas l'affaire du producteur ou de l'expéditeur. De toutes les causes de mauvais état qui peuvent se voir, la gelée est la plus difficile à diagnostiquer. On reconnaît que l'orge est "gelée" en tranchant le grain. Dans le grain gelé la bale est détachée et décolorée; souvent un espace peut se voir au bas du sillon. L'orge gelée se reconnaît souvent par la présence d'une crête transversale dans la bale à travers le dos du grain.

COURANTS

Classification des porcs

(juin, juillet et août)

Le nombre de porcs classés au Canada, pendant les trente-huit semaines de 1935, finissant le 19 septembre, a été de 2,083,391. Sur ce nombre 686,364 ont été classés aux parcs à bestiaux; 1,332,558 aux salaisons et 64,469 séparément. Telle est la substance d'un communiqué qui nous arrive d'Ottawa; il nous fait rappeler que nos quelques courses ci et là, depuis l'ouverture du circuit des expositions régionales et provinciales, nous ont obligé de différer jusqu'à ce jour la publication des rapports mensuels de classification du bétail que nous fait tenir régulièrement le Service fédéral de l'Industrie animale.

Nous étudierons ces rapports aujourd'hui pour les mois de juin, juillet et août. Cela nous plaît d'autant plus de considérer ces rapports avec vous que la province de Québec double presque chaque mois le nombre de sujets consignés aux grands marchés, si nous comparons ces chiffres avec l'an dernier, lesquels étaient encore supérieurs à ceux de l'année précédente.

Etant donné les prix qui prévalent actuellement, cette constatation nous réjouit parce qu'elle nous fait supposer qu'un plus grand nombre de cultivateurs trouvent avantageux d'exploiter une bonne porcherie.

Nous devons souligner le fait que de toutes les provinces du Canada figurant sur les rapports mensuels de classification du fédéral, Québec est la seule où les expéditions soient plus fortes et augmentent d'une façon permanente. L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la province d'Ontario figurent avec une production déficitaire, c'est ce que révèle l'état comparatif des expéditions aux points de classement.

Sous le rapport de la qualité, nous ne sommes pas encore parvenus au sommet de la perfection, bien que certains comtés comme St-Hyacinthe, Rouville, Vaudreuil et quelques autres parviennent à faire classer plus de 80% des sujets dans les trois meilleures catégories, nous restons encore en deçà de ce chiffre comme moyenne provinciale.

Nous remarquons que les consignations de porcs légers à engrais ont été particulièrement fortes durant les trois mois qui nous occupent. En juin, 22% de nos sujets entraient dans cette catégorie, en juillet un peu plus de 35% et au mois d'août environ 30%. Cette proportion de porcs légers, non finis, est beaucoup moins forte dans les provinces de l'Ouest et dans l'Ontario.

En juin nos expéditions s'élevaient à 7567 têtes contre 4,225 l'année précédente, 1008 sujets passaient sélects ou 13% du total; 2215 bacon ou 29%; 1277 porcs de boucherie ou 17% et 1721 légers ou 22% du total.

Le même mois les producteurs d'Ontario expédiaient 73,369 sujets contre 90,700 le même mois de 1934. Sur cette quantité 64,768 têtes ou 88% du total figure dans les trois premières catégories, soit 22,293 sélects, 35,126 bacon et 6659 porcs de boucherie.

L'Alberta figure pour 74,055, environ 3,000 têtes de moins que l'année précédente, mais classe 84% de sa production dans les trois plus hautes catégories; sélect, bacon et porc de boucherie. La Saskatchewan, 29,866 sujets, près de 6,000 de moins que l'an dernier avec 68% dans les bons et le Manitoba 12,832, dont 66% dans les bons.

En juillet, nos consignations représentaient 11,422 têtes contre 5,998 l'année précédente. 35% du total consistait en porcs légers à engrais, 12½% ou 1,451 têtes; sélect; 3188 ou 28% bacon; 2267 ou 19% boucherie.

Ontario figure avec un déficit de 7,000 têtes avec un total de 83,320 porcs pour le mois de juillet dont 89% passent dans les catégories sélect, bacon et boucherie.

Suite à la colonne précédente